



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5343 - Mardi 6 avril 2021 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ La route qui tue

2 morts et 5 blessés à Oued Aissi et Boghni

Page 16

Béjaïa

Les sociétés de location d'engins de travaux publics reviennent à la charge

Page 16

La hâte douteuse des Européens à visiter Tripoli

Par Mohamed Habili

Depuis son élection-désignation le 5 février dernier au terme d'un processus parrainé de bout en bout par l'ONU, Abdelhamid Dbeibah, le Premier ministre libyen provisoire, n'a fait qu'un seul déplacement dans la région : il s'est rendu au Caire, où il s'est entretenu avec le président égyptien, celui-ci étant, il est vrai, quelqu'un d'incontournable dans toute recherche de solution à la crise de son pays. Quand il a fait ce voyage, à noter qu'il n'était pas encore à proprement parler un chef de gouvernement, c'est-à-dire qu'il ne jouissait pas encore pleinement de la position en vertu de laquelle il a été reçu par Abdelfattah Sissi. Il faut croire que pour les deux hommes, ce n'était là qu'une formalité, en soi rien moins qu'insurmontable. Depuis, Dbeibah n'a cru devoir se rendre dans aucune des capitales environnantes. Il n'a été nulle part dans le Maghreb, ni à Alger, ni à Tunis, ni à Rabat, ni à Nouakchott. Il ne lui coûtait pourtant rien de faire du moins semblant d'avoir grand besoin de leur soutien. Maintenant que des ministres des Affaires étrangères européens viennent le voir en groupe, il se donnera selon toute apparence encore moins cette peine.

Suite en page 3



Industrie de l'aluminium/La société El Wafa, membre de la CGEA

Des sociétés étrangères produisent en toute illégalité



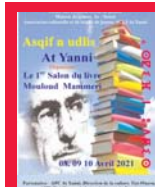
Ph/E. Soraya/J. A.

La société El Wafa est passée en quelques années du statut de négociant en bois et en produits métalliques à celui de producteur avec son complexe situé à Oran. L'entreprise se positionne aujourd'hui parmi les plus importants producteurs nationaux de laminés d'aluminium et unique producteur algérien d'accessoires pour les portes et fenêtres en aluminium. Mais la double crise du BTPH et du Covid-19 et surtout la concurrence déloyale de pseudo-opérateurs étrangers freinent sa croissance. Page 2

Routes

Dispositif spécial de sécurité routière durant le mois de ramadhan

Page 4



Salon du livre Mouloud-Mammeri

De nombreux écrivains au rendez-vous

Page 7



Industrie de l'aluminium/La société El Wafa, membre de la CGEA

Des sociétés étrangères produisent en toute illégalité

■ La société El Wafa est passée en quelques années du statut de négociant en bois et en produits métalliques à celui de producteur avec son complexe situé à Oran. L'entreprise se positionne aujourd'hui parmi les plus importants producteurs nationaux de laminés d'aluminium et unique producteur algérien d'accessoires pour les portes et fenêtres en aluminium. Mais la double crise du BTPH et du Covid-19 et surtout la concurrence déloyale de pseudo-opérateurs étrangers freinent sa croissance.

Par Mehdi Mourad

La success story de l'entreprise El Wafa débute en 1995 à Tadjanenet, ville particulièrement dynamique située dans la wilaya de Mila. L'entreprise familiale se spécialise dans le négoce de bois et de matériaux de construction. Elle devient leader dans ce secteur, ses clients figurent parmi les plus importantes entreprises de BTPH du pays. Mais les dirigeants d'El Wafa ne comptent pas en rester là, ils décident de s'engager dans la production. «La production de biens est une suite logique dans notre plan de développement. Partout dans le monde, c'est la production qui est prioritaire sur l'administration. Les administrateurs sont censés accompagner les producteurs», affirme Mohamed Medjdoub, manager d'El Wafa et membre actif de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea) d'Oran. Le choix pour installer les unités se porte sur la zone industrielle Sidi Chahmi de Senia, dans la banlieue d'Oran. En 2010, la société lance une usine de fabrication de treillis soudé. Deux ans plus tard, El Wafa débute la production de tube en acier noir, destiné aux domaines énergétique, à la construction et à l'hydraulique.

Activité complexe

Après avoir réalisé une étude de marché sur le potentiel national du profilé d'aluminium, l'entreprise se lance dans cette nouvelle activité industrielle. Durant de nombreuses années, le secteur du BTPH national a connu un important développement grâce au lancement de projets dans le domaine de l'habitat et des infrastructures publiques. Des domaines qui intègrent de grandes quantités de portes et de fenêtres en aluminium, métal qui offre divers avantages, notamment en matière d'esthétique et de résistance. L'entreprise crée une nouvelle filiale au sein de son complexe de Sidi Chahmi : Wafa Aluminium Extrusion. L'usine qui s'étend sur plusieurs hectares est équipée de trois lignes d'extrusion. Des machines de dernière génération de fabrication sud-coréenne. «Nous disposons de deux fours de 15 tonnes chacun, capables de traiter un total de 120 tonnes d'aluminium par jour, ainsi que de presses à extruder de haute technologie. Notre usine est certifiée ISO et nous disposons de tous les moyens humains et matériels pour mettre sur le marché des produits de



Nouveau challenge

Bien que l'essentiel des opérations soient gérées par ordinateur, le processus de fabrication des profilés nécessite une grande maîtrise technique. Après une phase de nettoyage, la matière première (importée ou issue de la récupération) est fondue dans les fours puis transformée en billettes, sorte de longs boudins d'aluminium dont le poids peut atteindre 6 quintaux. «Chauffée à plus de 450 degrés, la billette est découpée en tronçons qui ensuite passent dans une presse dans lequel est située un moule. C'est ce procédé qui permet de former les profilés d'aluminium. D'une longueur de 6 mètres, les baguettes de profilé d'aluminium sont ensuite refroidies progressivement puis dirigées vers la chaîne de teinture. Cette opération se déroule dans un module spécial destiné au thermolaquage des profilés. Nous produisons des profilés standards, les plus utilisés sur le marché algérien. Mais nous pouvons également produire des profilés sur commande, les possibilités sont illimitées. Nous produisons également pour le compte d'autres opérateurs qui ont des gammes spécifiques. Nous pouvons répondre aux besoins d'une grande partie du marché national», souligne Mohamed Medjdoub.

Mais depuis quelques semaines, une nouvelle activité a vu le jour au sein du complexe de production d'El Wafa Aluminium Extrusion : la fabrication d'accessoires pour portes et fenêtres en aluminium et en PVC. «Cette nouvelle unité de production de paumelles, de serrures et de poignées en aluminium est unique en Algérie. Des millions de dollars sont dépensés chaque année en importation pour ces petits éléments. A l'avenir, nous pourrions produire pour

le marché local et même exporter», assure-t-il. Ces éléments sont fabriqués à partir d'aluminium, ce qui porte le taux d'intégration à 80 % pour cette nouvelle ligne de production contre 40 % pour l'usine de fabrication de profilés d'aluminium. L'effectif d'El Wafa Aluminium Extrusion est actuellement de 500 travailleurs, dont 40 % de femmes pour l'activité accessoires. «Le nombre de salariés devrait augmenter ces prochains mois, à la faveur de la montée en cadence de la production».

Lobbies étrangers

Mais depuis quelques années, l'industrie algérienne de l'aluminium est quasiment passée sous la coupe de puissants lobbies étrangers.

«Les producteurs locaux ont longtemps souffert de la concurrence déloyale des importateurs de profilés. Mais depuis quelques années, nous faisons face à des sociétés qui travaillent sans autorisations, de façon totalement illégale. Ce sont essentiellement des opérateurs turcs et chinois. Ils font travailler une main-d'œuvre étrangère, sous-payée et non déclarée. Il est impossible de les concurrencer dans ces conditions déloyales. Le pire c'est qu'elles utilisent des

produits chimiques qui causent des dégâts irréparables à l'environnement. Ces usines ne traitent pas l'eau et la rejettent dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Chaque année, des tonnes de produits chimiques finissent dans la nature», affirme le manager de Wafa Aluminium. La situation est d'autant plus grave que les bénéfices de ces entités sont transférés illégalement dans leurs pays d'origine. L'Association des producteurs d'aluminium a saisi les autorités, notamment le ministère de l'Industrie ainsi que le ministère de l'Environnement. «Nos plaintes n'ont toujours pas été prises en considération», note Mohamed Medjdoub. A cette concurrence déloyale sont venus s'ajouter les effets l'épidémie de Covid-19 et la crise économique. «Notre rendement a chuté de 45 % durant les premiers mois de l'apparition de l'épidémie. Nous avons dû fermer l'usine durant un mois. La crise qui frappe de plein fouet le secteur du BTPH a également eu des effets très négatifs sur la société. Une activité comme la nôtre exige de la stabilité pour pouvoir fonctionner. Une crise multiforme comme celle que nous subissons actuellement est très néfaste pour le bon fonctionnement de nos usines, surtout lorsqu'on est obligé de fermer ou de ralentir le rythme de production. Nous avons assuré les salaires et n'avons procédé à aucune compression d'effectif», regrette le manager d'El Wafa Aluminium Extrusion. Mohamed Medjdoub assure que la société qu'il dirige est capable de relever de nombreux autres défis et de prendre des parts de marchés à l'international. «Nous avons l'avantage d'être concurrentiel, car la matière première est disponible et nous maîtrisons le savoir-faire pour fabriquer des produits de qualité». Les responsables et les travailleurs d'El Wafa Aluminium Extrusion ne demandent qu'à développer leur activité dans un environnement stable et transparent. **M. M.**



Entretien de Abdelmadjid Tebboune avec les médias

Le projet de loi sur la déchéance de la nationalité retiré

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a abordé, dimanche soir, de nombreuses questions nationales et internationales, à l'occasion de son rendez-vous périodique avec les représentants des médias nationaux.

Par Meriem Benchaouia

Face aux journalistes Samira Belamri («Echourouk») et Saïd Boucetta («L'Expression»), le chef de l'Etat a annoncé que l'avant-projet de loi portant déchéance de la nationalité algérienne pour tout Algérien qui commet des actes portant atteinte à la sécurité et à l'unité nationales, a été «retiré» en raison de «son interprétation erronée». La décision du retrait de ce texte, présenté en réunion du gouvernement, intervient suite à «l'interprétation erronée qui en a été donnée», a expliqué le chef de l'Etat, rappelant que «la double nationalité ou la pluri-nationalité n'est pas un crime et nous respectons cela car supposé apporter un plus au pays d'origine du concerné dans un climat empreint de nationalisme». «Cette procédure concernait uniquement la question de l'atteinte à la sécurité de l'Etat que nous défendrons d'une manière ou d'une autre», a poursuivi le Président.

Concernant les élections législatives du 12 juin prochain, le chef de l'Etat a affirmé qu'elles doivent être «intégrées» et «transparentes», assurant que l'ère des quotas «est révolue».

«Quel que soit le taux de participation aux élections, nous exigeons qu'elles soient intégrées, transparentes et fassent ressortir celui qui mérite la confiance du peuple», a déclaré le Président Tebboune. «Nous espérons que le peuple algérien prenne conscience que nous sommes en passe de bâtir une Algérie nouvelle dont il est le socle de par ses choix», a soutenu le chef de l'Etat qui a formé le vœu de voir un taux de participation «élevé», variant entre «les 40 et 50 %», à l'image des taux réalisés à l'échelle mondiale.

Au sujet de la création de nouvelles wilayas au Sud, il a affirmé que «la création de nouvelles wilayas illustre la force de l'Etat algérien et sa capacité à développer les régions du Sud», relevant que «l'ensemble des wilayas du pays sont tenues d'atteindre des normes de développement et de réaliser certains indices de croissance».

Qualifiant la polémique autour de la création des 10 wilayas de «stérile», le président de la République a indiqué que «le pays n'a nullement besoin de ce genre de débats byzantins, qui ne font que jeter de l'huile sur le feu».

Fonds détournés : «J'attends les décisions définitives de justice»

Abdelmadjid Tebboune a affirmé, dimanche soir, que la récu-



PH/D.R.

pération des fonds détournés vers l'étranger était tributaire par le prononcé de jugements définitifs dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui, a-t-il ajouté, «devront, un jour, dévoiler les emplacements secrets de ces fonds». Il a évoqué l'état d'avancement de l'opération de restitution des fonds détournés vers l'étranger, soulignant que cette question demeure l'un des principaux objectifs tracés, mais reste «tributaire du prononcé de jugements définitifs». La plupart des jugements rendus dans ce cadre ne sont pas définitifs, certains faisant l'objet de pourvois au niveau de la Cour suprême, a-t-il précisé. Faisant état de «bonnes nouvelles qui seront annoncées le mois courant», il a indiqué que les ambassadeurs d'Algérie à l'étranger ont entamé des démarches pour la récupération de biens immobiliers, citant l'ambassadeur algérien à Paris qui a réussi à récupérer «44 biens immobiliers de l'Algérie, dont des appartements et des châteaux».

Après avoir réitéré sa détermination à poursuivre cette démarche, le Président a déclaré : «Je suis toujours engagé par ma promesse, toutefois, les circonstances que nous avons traversées n'étaient pas favorables, notamment la pandémie de Covid-19».

Entre 6 000 et 10 000 milliards de DA en circulation dans le marché parallèle

Toujours lors de son entrevue télévisée, Abdelmadjid Tebboune s'est penché sur la question de la prolifération du secteur informel. Il a estimé que le montant des fonds en circulation dans le marché parallèle oscillerait entre 6 000 et 10 000 milliards de DA, soulignant que les mesures adoptées pour drai-

ner une partie de cet argent, notamment avec la généralisation de la finance islamique, sont à même de donner «un résultat positif». Affirmant que le lancement et la généralisation de la finance islamique et l'émission de titres sont à même de donner des résultats «positifs», il a fait état de «la récupération de quelque 100 milliards de centimes en un seul mois». A une question concernant le dossier des véhicules, le chef de l'Etat a assuré qu'il sera réglé durant le semestre en cours, soulignant que l'Algérie se dirigera vers une nouvelle expérience basée sur «le véritable montage automobile». «L'expérience passée n'a donné aucun résultat et nous a coûté une fortune», a-t-il déploré. Quant aux préparatifs du mois de ramadhan, il a assuré que les stocks des produits alimentaires étaient suffisants et les capacités financières disponibles pour répondre aux besoins des consommateurs des citoyens, appelant à s'abstenir de la frénésie d'achat à la veille du ramadhan.

Concernant «la pénurie» enregistrée récemment en huile de table sur le marché, en dépit de sa large disponibilité au niveau des usines, il a rappelé les instructions qu'il avait données au ministre du Commerce, de faire face à de telles situations «avec la plus grande fermeté», affirmant que «nul ne peut attenter à la sta-

bilité de l'Etat».

«J'ai reçu Belmadi, c'est un homme qui fait un travail excellent»

S'agissant du domaine sportif, le président de la République a confirmé avoir rencontré le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, le qualifiant de «personne sympathique qui a fait un travail gigantesque qui a remonté le moral du peuple algérien».

A une question sur le développement de la situation en Libye, le Président a affirmé que l'Algérie était prête à apporter l'aide et l'accompagnement aux Libyens lors de la prochaine étape du règlement politique et d'édification, estimant que les derniers développements politiques et sécuritaires en Libye «sont très positifs et honorent les Libyens». Concernant les récents développements au Niger suite à la tentative du coup d'Etat, il a indiqué que «l'Algérie, qui rejette toute ingérence dans ses affaires internes, se refuse aussi d'évoquer des questions internes d'autres pays». Cependant, a-t-il ajouté, «l'Algérie considère les pays avec lesquels elle partage des frontières, à l'instar du Niger et du Mali, en tant que pays frères et tout ce qui leur est nuisible l'est pour nous aussi». **M. B.**

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 117 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGERIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (3), portant à 3 108 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 117 cas, soit 19 cas de plus par rapport au bilan d'hier (98), pour atteindre, au total, 117 739 cas confirmés. **R. N.**

LA QUESTION DU JOUR

La hâte douteuse des Européens à visiter Tripoli

Suite de la page une

Plus qu'avant-hier, c'est le président du Conseil européen, Charles Michel, qui est venu lui renouveler le soutien de l'Europe, mais tout autant bien sûr pour lui faire sentir combien il importait pour celle-ci que la route migratoire majeure vers le continent européen qu'est la Libye soit placée sous stricte contrôle. On pourrait presque voir un deal implicite là-dedans. Il serait le suivant : si vous, gouvernement libyen de transition, vidiez pour nous cette route, nous Union européenne serions disposés à faire en sorte que vous ne soyez pas seulement de transition, mais gouvernement tout court. Faites cela pour nous, et vous verrez combien nous sommes des amis sûrs. Depuis le vote de confiance, le fait est que quelque chose semble avoir changé dans le physique de Dbeibah. On dirait qu'il s'est déjà carré dans la fonction, qu'il l'habite déjà. Le jour même où après des heures houleuses, la confiance lui avait été accordée, Aguilah Salah lui avait rappelé qu'il devrait être déjà parti avant la fin de l'année. En somme que pour lui et son équipe le compte à rebours avait commencé. Que sont allés faire les trois ministres européens des Affaires étrangères, celui de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, lui dire vers la fin mars ? Qu'ils soutenaient la transition libyenne vers la réunification politique ? Ou qu'il le soutenait lui d'abord, gouvernement transitoire ? Ce pourrait ne pas être exactement la même chose. L'aide dont a besoin la Libye pour surmonter sa crise, provoquée tout de même par une agression militaire européenne, son environnement immédiat est le mieux placé pour la lui apporter. Ce voisinage ne se réduit pas à l'Egypte, aussi importante que celle-ci puisse être pour la stabilité libyenne. Dbeibah a fait le déplacement du Caire, mais c'est le président tunisien qui a fait celui de Tripoli. En principe, c'est à Dbeibah de visiter Tunis. Il faut dès à présent suivre de près ses faits et gestes. Si au lieu de se consacrer entièrement à son mandat impérieux, qui est l'organisation d'élections générales avant la fin de l'année, et rien d'autre, il se met à courir plusieurs lieues à la fois, et notamment à faire le garde-frontière de l'Europe, alors l'affaire est entendue : son intention n'est pas de rendre le tablier avant la fin de l'année mais au contraire de le garder.

M. H.

Routes

Dispositif spécial de sécurité routière durant le mois de ramadhan

Un dispositif spécial de sécurité routière renforçant les contrôles, notamment en période nocturne au niveau des espaces publics, des mosquées et des axes routiers très fréquentés, sera mis en place durant le mois sacré du ramadhan, a indiqué, hier à Alger, le chargé de la Délégation nationale de sécurité routière, Ahmed Nait El-Hocine.

Par Hocine N.

« Un dispositif spécial ramadhan a été mis en œuvre, comme chaque mois de ramadhan, par les services de sécurité visant le renforcement des contrôles notamment en période nocturne au niveau des espaces publics, des mosquées et des axes routiers très fréquentés », a précisé M. Nait El-Hocine sur les ondes de la Radio algérienne.

Il a annoncé, en outre, le lancement prochain d'une campagne de sensibilisation ayant pour but de réduire le nombre des accidents de la circulation, généralement en hausse durant le mois de ramadhan, principalement « en raison du facteur humain », a-t-il souligné.

« Nous avons préparé, dans ce sens, des spots télévisés et un programme radiophonique en collaboration avec la régie publicitaire de la Radio algérienne, en impliquant des spécialistes dans divers domaines, notamment de la médecine du sommeil », a-t-il dit, relevant « un effet accru de la somnolence et du manque de sommeil qui influent sur le com-

portement des usagers durant le ramadhan ».

Citant une étude sur les accidents de la route, il a noté que la majorité des sinistres sont relevés en période nocturne, indiquant que la campagne de sensibilisation ciblera, entre autres, les chauffeurs professionnels qui préfèrent la circulation de nuit durant ce mois.

« La circulation de nuit, entre 2h et 5h du matin, multiplie par 5 le risque d'accident de la route », a-t-il fait observer, ajoutant que « le pic des accidents est enregistré le moment précédant la rupture du jeûne ».

Le même responsable a relevé, par ailleurs, « une baisse conséquente » des accidents de la route en 2020 par rapport à l'année 2019, faisant observer que la tendance « est en baisse continue depuis 2016 ».

« Il y a eu une baisse de 30 % du nombre d'accidents, de 45 % de blessés et 39 % de décès, due, principalement, aux restrictions imposées par le confinement induit par le Covid-19 et les dispositions touchant la circula-



tion routière à cause de cette pandémie », a-t-il noté.

M. Nait El-Hocine a indiqué, par ailleurs, qu'une réunion est prévue lundi (hier, ndlr) avec les services de sécurité, le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs et le ministère de la Communication, dans le cadre de la sensibilisation contre les dangers de la route.

Il a rappelé, dans le même contexte, les instructions du pré-

sident de la République, Abdelmadjid Tebboune, édictées en février 2020 lors d'une réunion interministérielle consacrée à la sécurité routière portant sur le durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants qui mettent la vie des personnes en danger.

« Une commission a été mise en place dans ce sens. Nous avons commencé le travail et nous sommes en cours d'achè-

vement de la révision de la loi dans son volet répressif », a-t-il précisé, faisant part d'un « durcissement » des sanctions, notamment pour les délits routiers, la conduite en état d'ivresse et les grands excès de vitesse.

Il a également souligné qu'un dispositif spécifique sera dédié aux deux roues (motocycles), qui constituent « près de 20 % des accidents de la route ».

H. N.

Oran

27 cas d'agression du réseau gazier depuis le début 2021

Accidents de la circulation
7 morts et 193
blessés en 24 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 193 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Guelma, avec deux morts et un blessé suite à une collision entre un véhicule et un camion survenue sur la RN 102, dans la commune de Tamlouka, précise la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 38 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (29 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 40 opérations de désinfection générale à travers 6 wilayas (19 communes).

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour éteindre trois incendies urbains et divers dans les wilayas de Béjaïa, Médéa et Annaba, ajoute le communiqué, notant qu'aucune victime n'est à déplorer.

O. B.

Plus de 27 cas d'agression du réseau de distribution d'énergie gazière ont été enregistrés à Oran depuis le début de l'année 2021 et 109 au cours de l'année 2020, a indiqué, hier, un communiqué de la direction locale relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg, filiale de Sonelgaz).

« Ces agressions sont multiples et génèrent des points faibles qui entraînent des incidents regrettables », a souligné la même source, incombant la responsabilité de ces actes en premier lieu aux organismes publics qui œuvrent « souvent sans autorisation préalable des services de la direction de distribution d'Oran ».

De plus, de nombreux désagréments pour les citoyens sont induits par ces agressions, a ajouté la direction.

A ce titre, cette instance a invité l'ensemble des entreprises opérant dans sa circonscription à consulter ses services techniques avant tout démarrage de travaux, cela dans un souci de « préserver la continuité de service pour les citoyens », a conclu le communiqué.

Tougourt : plus de trois milliards DA de créances détenues par la Sadeg

Un montant de 3,13 milliards DA de factures de consommation impayées est détenu, ces quatre dernières années, par la

société de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg, filiale de Sonelgaz) auprès de ses clients des wilayas de Ouargla et Touggourt, a-t-on appris, hier, de la direction locale de l'entreprise.

Ces créances sont détenues auprès des abonnés du réseau de basse tension avec un volume de 2,2 milliards DA, de clients de la moyenne tension avec 880 millions DA et des abonnés de la haute tension avec 50 millions DA, a précisé la source.

L'entreprise a relevé également des impayés par les abonnés d'une valeur de 3,8 millions DA constituant des charges de raccordement au réseau électrique.

Malik N.

Ouargla

650 femmes ont bénéficié du dépistage précoce du cancer du sein

Au moins 650 femmes, tous âges confondus, ont bénéficié du dépistage précoce du sein dans le cadre de la caravane de dépistage initiée par l'association « Menbâa El-Hayat » des sages-femmes de Ouargla, a-t-on appris, hier, des organisateurs.

La caravane a donné lieu à l'organisation de consultations et de dépistages gratuits au niveau des structures médicales et polycliniques au profit des femmes des communes de Rouissat, El-Hedjira, Sidi-Khouled et Ouargla

et des zones enclavées d'El-Bour, Debbiche, Oum-Raneb, Bour El-Haicha, Ain-Moussa, Afrane (communes de N'goussa), a indiqué la présidente de l'association, M^{me} Wassila Bennoui.

Lancée au mois d'octobre dernier au titre du mois rose, cette caravane médicale a permis la prise en charge de 50 cas de femmes malades présentant des kystes et inflammations et nécessitant d'autres consultations, suivis et contrôlés périodiques de leur état, a-t-elle expli-

qué. Inscrite au titre de la prise en charge sanitaire des citoyens dans les zones d'ombre, cette campagne a enregistré une large affluence de femmes venues bénéficier des consultations médicales gratuites.

La gynéco-obstétricienne Halima Azil a souligné, à ce titre, que la caravane vise à venir en aide médicalement aux femmes rurales par le rapprochement de ses prestations à cette frange sociale, notamment les femmes enceintes. Encadrée par un staff médical composé de gynéco-

obstétriciens, praticiens généralistes, sages-femmes et un laborantin, cette caravane a procédé, outre aux consultations et dépistage, à la sensibilisation sur l'importance du dépistage périodique à titre préventif de la maladie.

L'objectif étant de contribuer à assurer des prestations de santé au plus grand nombre possible dans les régions enclavées de la wilaya, dans le cadre des programmes de santé de proximité.

M. N.

Oran

Tosyali table sur une recette de 700 millions de dollars en 2021

■ Le complexe de métallurgie Tosyali Algérie, basé dans la commune de Bethioua (est d'Oran), table sur des revenus d'exportation de l'ordre de 700 millions de dollars pour l'année 2021, soit 6 fois plus par rapport au bilan de 2020, a indiqué M. Alp Tobcioglu, membre du conseil d'administration de Tosyali.



Ph.D. R.

Par Salem K.

«**L** augmentation des exportations chez Tosyali est favorisée par le commencement d'utiliser notre capacité maximum», a déclaré à l'APS M. Alp Tobcioglu, prévoyant des revenus de 700 millions de dollars en 2021, «soit 600 % de plus qu'en 2020».

«La petite stagnation du marché local due aux effets du Covid-19 nous a poussé à exporter davantage nos produits au lieu de vendre sur le marché local», a-t-il encore expliqué, soulignant «l'importance des dispositions prises par l'Etat algérien pour encourager les exportations hors hydrocarbures».

Il a estimé que le climat économique en Algérie est nettement favorable pour les exportateurs algériens, à l'instar du secteur de la sidérurgie, en leur donnant un avantage considérable pour placer le produit algérien sur les marchés internationaux.

Cette dynamique mise en place par la société Tosyali, a-t-il poursuivi, concorde avec les enjeux de l'Etat, à savoir la diversification des exportations hors hydrocarbures tous azimuts, dans le but d'assurer des revenus en devises et développer une économie créatrice de richesse et d'emplois.

Par ailleurs, M. Tobcioglu a indiqué qu'au premier trimestre 2021, Tosyali a exporté quelque 230 000 tonnes de produits sidérurgiques, ce qui correspond à 130 millions de dollars, affirmant

«Actuellement les marchés sont les mêmes, tout particulièrement l'Europe et l'Afrique de l'Ouest qui sont très importants pour nous, notamment avec les accords de l'Algérie de libre-échange».

qu'il s'agit d'un chiffre record réalisé par le complexe depuis l'entame des activités d'exportation. «La dynamique des exportations de Tosyali sera encore plus importante avec la mise en service de notre quai minéralier au port d'Oran, où nous augmenterons les quantités des produits destinés à l'exportation à partir du second semestre 2021», a-t-il soutenu.

Concernant les produits exportés, le même responsable a indiqué que le produit le plus demandé, aujourd'hui, est le fil machine, même si le produit phare de Tosyali est le rond à béton. «La demande sur le fil machine a beaucoup augmenté dernièrement et nous exportons beaucoup ce produit qui, de plus, a une plus grande valeur ajoutée», a-t-il relevé.

Pour le même responsable, «la société évolue dans une nouvelle dynamique, avec la mise en place des moyens logistiques nécessaires», notant que Tosyali exporte ses produits vers trois continents, à savoir les USA, l'Europe et l'Afrique de l'Ouest.

«Actuellement les marchés sont les mêmes, tout particulièrement l'Europe et l'Afrique de l'Ouest qui sont très importants pour nous, notamment avec les accords de l'Algérie de libre-échange».

M. Tobcioglu a ajouté que «ces accords de libre-échange vont stimuler nos exportations, car nous allons bénéficier de l'avantage des tarifs douaniers, par rapport à nos concurrents de l'étranger, notamment dans les pays africains».

S. K.

Céréales Les prix à l'exportation du blé russe en baisse

LES PRIX à l'exportation du blé russe ont chuté la semaine dernière, prolongeant leur chute à une cinquième semaine consécutive, en raison de la faiblesse de la demande, selon les données du cabinet de conseil en agriculture Ikar, publiées hier.

Le blé russe chargé à partir des ports de la mer Noire pour l'approvisionnement en avril valait 245 dollars la tonne à la fin de la semaine dernière, en baisse de 12 dollars par rapport à la semaine précédente, précise la même source.

Ikar avait revu récemment à la hausse son estimation de production pour la prochaine récolte, à 79,8 millions de tonnes (78 Mt précédemment).

R. E.

Bourse d'Alger

L'introduction des banques publiques ouvre des perspectives prometteuses

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) s'attend à une année 2021 «prometteuse» en faveur du projet d'introduction en Bourse de deux banques publiques et des entreprises relevant du secteur marchand de l'Etat.

«L'annonce, par le gouvernement, d'un programme d'introduction en Bourse, notamment de deux banques publiques et des entreprises dépendant du secteur marchand de l'Etat est à même de transformer l'année 2021 en un axe de travail important, de même que l'émission de titres participatifs qui reste un signal fort de modernisation et de diversification des sources de financement», a indiqué le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah, dans le rapport annuel de 2020 de cette autorité de régulation. «2021 est un horizon prometteur à court terme», a-t-il affirmé.

Rappelant que 2020 était une année «exceptionnelle», marquée par une «crise sanitaire, une crise économique et des transitions multiples», M. Berrah a souligné que l'année précédente a été mise à profit pour «un toilettage complet des textes et une démarche de la modernisation du cadre juridique», ainsi qu'un accompagnement des efforts du gouvernement pour «la modernisation et la diversification des sources de financement et notamment le financement de l'innovation à travers les start-up».

L'année 2020 a été aussi l'année «charnière» pour la mise en place d'un laboratoire financier (FinLab), devant accompagner la place financière d'Alger dans son effort d'innovation, de coaching, d'informatisation et de digitalisation, a-t-il noté.

Selon le rapport annuel, «la Cosob, à l'instar des institutions du marché, a subi les effets de la crise sanitaire et de la crise économique qui s'en est suivie, eu égard aux mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du virus. Ces effets se sont manifestés par la baisse des échanges sur le marché, le désintéressement des sociétés pour le marché et la baisse des activités de la Commission de façon générale».

Ainsi, le volume global des échanges en Bourse en 2020 se chiffre à 87 796 titres contre 249 696 titres en 2019, soit une baisse de l'ordre de 64,83 %.

En valeur, les échanges se chiffrent à 78 458 464 de dinars contre 248 990 023 de dinars en 2019, soit une baisse de 68,48 %.

Blanchiment d'argent : 37

demandes d'enquêtes reçues

La baisse du niveau d'activité globale s'explique, en partie, par les effets économiques de la pandémie, mais principalement, à la «léthargie et la faiblesse endémiques qui caractérisent la Bourse d'Alger, en raison du manque de profondeur du marché et d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs», explique le rapport.

S'agissant de l'agrément des Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB), le rapport a indiqué que la Cosob n'a pas reçu, en 2020, de demandes d'agrément, rappelant que le marché financier algérien comptait déjà 11 IOB agréés, à savoir : six institutions publiques (BADR, BEA, BDL, BNA, CPA et CNEP Banque) et cinq institutions privées (BNP Parisbas El Djazair, Société Générale Algérie, Tell Markets, AISalam Bank Algeria et Banque Al-BARAKA d'Algérie).

S'agissant des activités des Teneurs de Comptes Conservateurs de titres (TCC), le nombre de comptes titre tenus est relativement stable depuis plusieurs années, estime le rapport, précisant qu'il atteint, en 2020, 21 478 comptes avec une augmentation de 30 comptes titre, seulement.

Statistiquement, cela représente l'équivalent de cinq comptes titre pour 10 000 Algériens, ce qui est un chiffre «très insi-

gnifiant». Les personnes physiques représentent plus de 97 % de l'actionariat des sociétés cotées.

«Ces chiffres qui stagnent dénotent du manque d'attractivité de la Bourse d'Alger qui a besoin d'un nouveau souffle par la mise en place d'un vaste programme d'introduction d'entreprises publiques et privées pour améliorer l'attractivité de la Bourse et drainer l'épargne des ménages en faveur de la croissance et la transparence», est-il indiqué dans le rapport.

S'agissant des infractions liées au blanchiment d'argent et à la corruption, le rapport a fait état de plus de 37 demandes d'enquêtes reçues par la Cosob, dans le cadre des enquêtes déclenchées par les autorités judiciaires sur des personnalités influentes, des fonctionnaires, ainsi que des hommes d'affaires, ayant potentiellement bénéficié d'indus privilégiés. Ces demandes d'enquêtes portent sur des actifs détenus par près de 370 personnes présumées, précise la même source.

«La Cosob, grâce à l'exploitation du registre central des actionnaires et des informations et documents transmis par les teneurs de compte conservateurs de titres, a répondu à toutes ces demandes dans des délais dépassant, rarement, trois jours», relève le rapport.

M. L.

Blida

Chréa reprend vie suite au retour du téléphérique

■ La remise en service du téléphérique reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa a «redonné vie» à cette région touristique, après un arrêt de plus d'une année, grâce aux nombreuses familles et visiteurs qui y ont afflué en fin de semaine, pour profiter du beau temps printanier y régnant.

Par Hocine A./APS

Les amoureux des hauteurs de Chréa ont repris le chemin de cette belle région, depuis l'annonce, mercredi dernier, de la reprise de l'activité du télécabine, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19. «Les visiteurs, pas trop nombreux, durant les deux premiers jours, ont vu leur nombre monter en flèche en fin de semaine», selon les responsables en charge de la station du téléphérique.

Ces derniers ont fait part de 700 passagers enregistrés durant les deux premiers jours de la remise en service du téléphérique (mercredi et jeudi), avant d'atteindre près de 3 000 durant le week-end (vendredi et samedi), grâce aux nombreuses familles qui ont décidé de profiter du printemps, en empruntant le téléphérique pour monter à Chréa. Une situation qui a d'ailleurs incité les responsables en charge de la station du téléphérique à «étendre les horaires de travail fixés initialement à 17h30 (heure de fermeture du téléphérique), jusqu'à 19h00, soit après la descente de tous les citoyens», a souligné Bencherif Abdelhakim, responsable de la maintenance au niveau de la station. «L'importante affluence des familles durant le week-end a incité la direction à étendre les horaires de travail jusqu'à 19h00, dans l'objectif de satisfaire nos clients, d'une part, et préserver la réputation de l'entreprise, d'autre part», a-t-il expliqué.

Respect des mesures de prévention contre le Covid-19

De nombreux citoyens rencontrés par l'APS à la station du téléphérique de Blida ont exprimé leur «joie» à l'égard de la remise en service de ce moyen de transport, qui leur permet de jouir «des paysages naturels exceptionnels recélés par la région de Chréa», se sont-ils félicités.

Une dame, qui accompagnait ses trois enfants, a assuré que le temps printanier et la réouverture du téléphérique l'ont particulière-

ment incitée à planifier «une journée en plein air sur les hauteurs de Chréa», exprimant son bonheur de voir ses enfants, qui sont habitués à venir à Chréa en voiture, «très heureux de découvrir le téléphérique, et de voir toute cette verdure et leur ville "du ciel"». C'était vraiment une belle journée», a-t-elle assuré.

De nombreux autres citoyens ont salué le retour d'activité du téléphérique, estimant notamment que cette reprise leur «évitera les encombrements de la RN37, qui est souvent fermée aux usagers à cause de l'importante affluence des touristes», ont-ils relevé.

A noter que ce téléphérique, ouvert depuis 1986 et considéré comme le plus long câble au monde (près de huit km), jusqu'à l'entrée en service, en 2011, du téléphérique de Colombie (11 km), assure le trajet en 30 mn, durant lesquelles le passager jouit, printemps comme hiver, d'un vue époustouflante sur les paysages de cèdres de l'Atlas.

D'autres citoyens se sont, pour leur part, félicités des mesures de distanciation physique adoptées par la direction de la station, et fixant le nombre de passagers à quatre au lieu de six, pour éviter la propagation du virus du Covid-19. L'APS a constaté de visu l'application

stricte du protocole sanitaire, portant notamment sur la disponibilité de liquide désinfectant, de passages distincts pour les entrées et les sorties, et l'interdiction d'accès à la station pour toute personne ne portant pas le masque de protection. De leur côté, les agents de la station s'attellent à l'organisation des passagers en veillant au respect de la distanciation physique, dans la perspective d'une hausse attendue du nombre des passagers, selon les prévisions de la direction de la station.

«Le téléphérique enregistre une affluence considérable de visiteurs en fin de semaine, durant les vacances scolaires et en période de chute de neige», a souligné M. Bencherif.

A titre indicatif, il a signalé l'enregistrement de près de 7 000 passagers durant le printemps 2018, et plus de 5 500 passagers durant le mois de décembre de la même année.

Les responsables locaux en charge du téléphérique de Chréa ont également lancé un appel aux citoyens, en vue du respect des mesures de prévention visant la préservation des biens de l'entreprise de la dégradation et du sabotage. Ils ont déploré, à ce titre, les comportements de certains jeunes irresponsables, reflétés par des graffitis sur les



parois des cabines, dont l'aspect est ainsi dégradé, notamment au regard des touristes étrangers qui affluent vers la station de Chréa. A noter que ce téléphérique assure le transport de près de 950 passagers/heure, tout au long de la semaine, de 8h00 à 17h30, à l'exception du dimanche, réservé à la maintenance. La remise en service de ce moyen de transport sera d'une contribution importante dans l'amélioration des revenus touristiques de cette région, impactée lourdement par la pandémie de nouveau coronavirus.

Les passagers de ce télécabine, culminant à une hauteur de plus de 1 500 mètres, peuvent jouir d'une vue imprenable sur les luxuriantes forêts de Chréa, dotées d'une flore d'une grande variété (794 espèces végétales), dont les cèdres de l'Atlas.

Les amateurs de photos ne se privent pas, à l'occasion, de prendre des photos souvenirs de nombreux monuments connus de la ville de Blida, dont le stade olympique «Mustapha-Tchaker», et la vieille mosquée «El Kawthar».

H. A./APS

Eradication du vieux bâti à Bouira

Lancement d'une opération de relogement de 75 familles

Une opération de relogement de 75 familles habitant dans des vieux haouchs, en plein centre-ville de Bouira, a été lancée par les autorités locales de la wilaya, dans le cadre du programme d'éradication du vieux bâti et l'amélioration du visage urbanistique de la ville, a-t-on constaté. «Cette opération a été lancée dimanche pour le relogement de 75 familles. Cela permettra aux autorités de procéder directement à l'éradication et démolition des vieux bâti où habitaient ces familles», a expliqué à la presse le wali de Bouira, Lekhal Ayat Abdeslam. Le même responsable a précisé qu'il s'agissait d'une opération visant

à moderniser et améliorer l'aspect urbanistique de la ville de Bouira et à en finir avec le vieux bâti au niveau du chef-lieu de la wilaya. «Les préparatifs juridiques et matériels pour ce relogement ont débuté depuis plusieurs mois», a ajouté M. Lekhal Ayat. Selon les détails donnés à ce propos par les services de la wilaya, cette opération s'inscrit dans le cadre de tout un programme de relogement au profit de 900 familles. «Ce programme entre dans le cadre du nouveau plan d'aménagement mis en exécution pour éradiquer tous les points noirs de la ville», a expliqué le chef de l'exécutif local. Par ailleurs, le premier magistrat

de la wilaya a annoncé que la liste des bénéficiaires de logements sociaux à Bouira, établie depuis le 31 mars dernier, serait affichée dès la fin de cette opération de relogement. Le wali a tenu, entre autres, à rassurer les autres demandeurs quant à la réception de plusieurs autres unités de logements sociaux, «dont les travaux sont à leur phase finale», a-t-il précisé. La ville de Bouira vit depuis plusieurs semaines au rythme de protestations des demandeurs de logements sociaux ainsi que des exclus des listes des bénéficiaires. Plusieurs sit-in ont d'ailleurs été observés durant ces derniers mois devant les

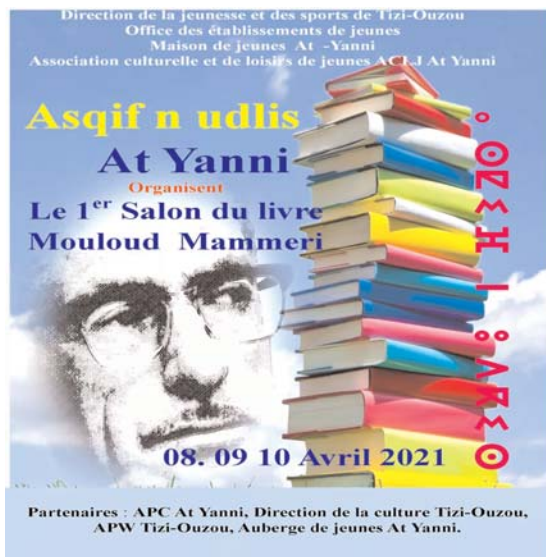
sièges de la wilaya et de la daïra. La commune de Bouira et bien d'autres à l'image de Lakhdaria, M'Cheddallah et Ain Bessam notamment, enregistrent une forte demande en matière de logement social. Des enquêtes sont toujours en cours pour faire la lumière sur toutes les listes et demandes de logement social introduites auprès des services municipaux et de la daïra. «Dix-sept brigades ont été mises sur pied pour enquêter sur tous les dossiers reçus afin de pouvoir établir une liste finale dans la transparence et l'équité», avait indiqué auparavant le chef de l'exécutif local.

Lyes B

Salon du livre Mouloud-Mammeri

De nombreux écrivains au rendez-vous

■ La première édition du Salon du livre Mouloud-Mammeri aura lieu du 8 au 10 avril courant à la Maison des jeunes Keddache-Ali, à Béni-Yenni. Cet évènement littéraire sera marqué par une très riche programmation.



Par Adéla S.

Des rencontres, des débats, des présentations de livres et des ventes dédiées sont au menu concocté par les organisateurs. Il s'agit d'un rendez-vous où les écrivains iront à la rencontre de leurs lecteurs tout en lançant des débats. Organisé principalement par Hacène Metref, cheville ouvrière d'autres évènements comme Raconte-arts ou encore le Salon du livre de Boudjima, ce salon est aussi un espace où les écrivains et éditeurs peuvent échanger des idées sur le livre et l'écriture dans notre pays.

La première journée de cet évènement verra l'organisation de deux rencontres-débats. La première table ronde s'articulera autour du «Panorama sur la

littérature féminine», animée par Selma Hellal, avec Hadjer Bali, Sarah Haider et Ourida Baziz Cherifi. Le débat sera ouvert aussi lors de cette même journée sur «L'apport de Mammeri à l'écriture».

Cette journée sera, entre autres, l'occasion de présenter de nouvelles œuvres littéraires qui seront suivies de signatures dédiées. Hadjer Bali sera présente avec son roman «Ecorces», Nadjib Stambouli avec son nouveau roman «Le mauvais génie», Mustapha Benfodil avec «Body writing», Sarah Haider avec «La morsure du coquelicot» et Ramdane Lasheb avec son roman «Kra seg tedyanin n'zik».

La journée de vendredi sera aussi riche par les interventions de participants aux tables rondes et les signatures dédiées.

Dans la catégorie «Un auteur, un livre», le livre «Dialogue des cultures musicales mythe ou réalité ?» sera présenté et dédié par son auteur Mouloud Ounoughene ainsi que «Tamachahut n Tsekkurt» de Kamel Bentaha, «La vie en Kabylie dans un village d'antan» de Farida Ait Taout, «Le retour d'Ibn Toumert» de Slimane Saadoun et «Chambre 36» de Fateh Boumechi.

Le dernier jour de ce salon se poursuivra avec la même cadence. Des présentations de livres ainsi que des signatures dédiées seront animées par les écrivains Malika Fatima Boukhelou, Younes Adli, Lynda Chouiten et Amine Zaoui. Cet évènement sera clôturé par une table ronde sous le thème «La littérature amazighe : le passage de l'oral à l'écrit».

A. S.

Forum de l'économie culturelle

Un faible marketing déploré

Le Forum de l'économie culturelle se poursuit à Alger, mettant le doigt sur les différentes lacunes du secteur de la Culture et des Arts. Dimanche, les participants à ce rendez-vous important ont déploré «un marketing culturel faible» en Algérie.

Intervenant lors d'une conférence organisée dans le cadre des travaux de cet évènement clôturé hier en fin de journée, l'universitaire à l'Institut national de management, Fayçal Zemmour, a indiqué que le marketing culturel en Algérie était «faible», préconisant, à ce propos, la

nécessité de «relancer une industrie de la culture au lieu d'une simple production culturelle» et ce, en «s'éloignant de la culture des subventions consentis par l'Etat et ouvrant le champ aux particuliers et au privé».

L'intervenant a souligné, dans ce sillage, l'importance des stratégies de commercialisation culturelle dans la vulgarisation et la promotion des œuvres culturelles et d'en engranger des revenus financiers, particulièrement à travers leur commercialisation via les Technologies de l'information et de la communication

(TIC), à leur tête les réseaux sociaux.

Pour sa part, l'enseignant à l'Université d'Alger 3, Achour Fenni, a estimé que la situation en Algérie «demeure toujours dans une perspective de production-vente» dans laquelle le produit est présenté comme le veut le producteur et qui repose traditionnellement sur la production, la vente et la distribution, puis son annonce à travers la publicité comme moyen d'attrait de la clientèle et «qui n'est pas encore passé à la commercialisation», laquelle repose sur les besoins des clients et toute l'importance est accordée

aux désirs de ces derniers.

Selon M. Fenni, pour passer à un véritable système de commercialisation culturelle, il importe d'appliquer plusieurs démarches consistant en «l'étude de marché, particulièrement l'étude du public laquelle fait défaut en Algérie et en la segmentation du marché, à savoir le passage du marché algérien qui est unique vers plusieurs marchés, en sus de la mise en place d'un plan, ou de politiques de commercialisation, puis l'exécution et le contrôle».

A.S.

Projet «Kidzobot Thakafa»

La technologie et l'intelligence artificielle au service de la culture

Dans le cadre du Forum de l'économie culturelle, la start-up «Al-Jarari Robotics» présente son projet «Kidzobot Thakafa», couronné du premier prix dans la catégorie Littérature du concours «Thakafa-up Challenge», visant à

mettre la technologie et l'intelligence artificielle au service de la culture à travers des plateformes pour la promotion de la lecture auprès des enfants et des jeunes.

Destiné aux enfants entre 5 et 10 ans, «Kidzobot Thakafa» est

doté de diverses applications permettant de simplifier les concepts et principes de la programmation informatique, explique à l'APS le directeur de la start-up, l'ingénieur Housseem Eddine Boukkour.

Plaidant pour l'intégration

d'outils didactiques modernes en tant qu'activité complémentaire de l'enseignement dispensé aux élèves en réponse à leurs besoins d'apprentissage par le jeu et le loisir, il a fait savoir que le projet vise à encourager la lecture et l'apprentissage des

sciences et de la technologie à partir de programmes allant des lettres et mots aux monuments des pays du monde en passant par le dessin, la conception, la robotique et l'ornement.

Le même responsable a ajouté que Kidzobot Thakafa, compatible avec la méthode d'enseignement intégrée (STEAM), est composé de 4 principaux axes (robotique, circuits d'activités, application mobile et programme didactique).

M. K.

Salon national des arts plastiques

Lancement à Tiaret de la quatrième édition

Plus de 60 artistes de différentes régions du pays prennent part à la 4^e édition du Salon national des arts plastiques dédiée à l'artiste Mustapha Senoussi ouverte dimanche à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de cet établissement culturel.

L'artiste Mustapha Senoussi qui avait exprimé sa «profonde émotion» quant à ce geste de réhabilitation et de considération, a indiqué, dans une allocution, qu'il devait subir ce jour-là une intervention chirurgicale sur un cancer qu'il traîne depuis plus

de deux années et qui a été reportée faute de moyens à l'hôpital dans lequel elle était programmée. L'artiste qui avait baptisé son groupe artistique «El Moudja» après son retrait du monde artistique durant des années suite à la mort de son ami Abdelhak Chaouche, a sollicité les autorités et le ministère de la Culture pour sa prise en charge et celle de nombreux artistes malades se trouvant dans des conditions difficiles. Cette édition a été consacrée pour honorer l'artiste Mustapha Senoussi en reconnaissance de ses contributions dans le domai-

ne de l'art plastique et de ses œuvres pour promouvoir le patrimoine algérien dans le pays et à l'étranger sous le slogan «Couleurs des rostomides». Le programme du salon, auquel participent 60 artistes de différentes régions du pays dont 30 de la wilaya de Tiaret, comporte des expositions d'artisanat traditionnel et du livre et des ateliers au Centre de l'enfance assistée et dans des lieux publics de la wilaya de Tiaret, ainsi que la projection d'un portrait sur le parcours de l'artiste Mustapha Senoussi élaboré par Nora Maarouf, mis en scène et monté

par Tires Abdeldjelil et animé par l'artiste Aya Kerroum. Mustapha Senoussi, artiste réaliste impressionniste spécialisé dans la calligraphie arabe, a remporté le premier prix du premier concours au Salon de calligraphie arabe à Tiaret en 1992 et le premier prix d'un concours de panneaux publicitaires sur l'environnement à Naâma en 2007. Il est professeur d'éducation artistique dans le secteur de l'Education et est diplômé de l'Institut technologique des cadres de l'éducation d'Oran en 1991.

F. H.

TNA

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à l'honneur de vous inviter à assister et à couvrir la représentation de la pièce «Memory-Kelthoum», produite par la Coopérative artistique du théâtre Port-Saïd, en collaboration avec le Théâtre national algérien, et ce,

le mardi 06 avril 2021 à 15h30

au niveau de la grande salle de spectacles Mustapha-Kateb du TNA.



Turquie

Dix anciens amiraux arrêtés

■ Dix amiraux turcs à la retraite ont été arrêtés hier, au lendemain de la publication d'une lettre ouverte signée par une centaine d'anciens officiers critiquant un projet du chef de l'Etat de construire un canal à Istanbul qui pourrait, selon eux, menacer la liberté de navigation, selon des médias.

Par Mourad M.

Selon le bureau du procureur général d'Ankara, les dix amiraux retraités ont été mis en garde à vue. Quatre autres anciens officiers n'ont pas été arrêtés en raison de leur âge, mais ont reçu l'ordre de se présenter à la police d'Ankara dans les trois prochains jours.

Une enquête a été ouverte contre les militaires à la retraite signataires de la lettre pour «réunion visant à commettre un crime contre la sécurité de l'Etat et l'ordre constitutionnel», selon

le bureau du procureur.

De hauts responsables turcs avaient condamné dimanche la lettre ouverte signée par plus de 100 amiraux retraités alertant contre la menace que pourrait représenter, selon eux, le projet de «Canal Istanbul», porté par le président Recep Tayyip Erdogan, pour un traité qui garantit le libre passage par le détroit du Bosphore.

L'approbation par la Turquie, le mois dernier, de plans visant à développer à Istanbul un canal de navigation comparable à ceux de Panama ou de Suez a ouvert le débat sur la Convention



PH. > D. R.

de Montreux.

«Canal Istanbul» est le plus ambitieux de ce que le Président Erdogan appelle ses «projets fous», qui l'ont vu transformer l'infrastructure de la Turquie avec de nouveaux aéroports, ponts, routes et tunnels au cours de ses 18 années au pouvoir.

Le gouvernement argue que ce canal permettrait de doter Istanbul d'un nouveau pôle d'attractivité en plus de soulager le Bosphore, l'un des détroits les plus congestionnés du monde.

Mais les opposants affirment

qu'outre son impact sur l'environnement, le projet pourrait compromettre la Convention de Montreux, datant de 1936, qui garantit le libre passage des navires civils dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles, aussi bien en temps de paix que de guerre.

Dans leur lettre ouverte, 104 amiraux à la retraite ont affirmé qu'il est «inquiétant» d'ouvrir un débat sur le traité de Montreux, estimant qu'il s'agit d'un accord qui «protège au mieux les intérêts turcs».

La lettre des amiraux a suscité une vive riposte de la part de responsables du gouvernement. «Non seulement ceux qui ont signé, mais aussi ceux qui les encouragent, devront rendre des comptes devant la justice», avait déclaré, dimanche, sur Twitter, Fahrettin Altun, chef de la communication du Président Erdogan. M. Erdogan devait aborder ce dossier lors d'une réunion hier à 12h00 GMT, a indiqué la Présidence.

M. M.

Commentaire

Corruption

Par Fouzia Mahmoudi

A lors qu'en Israël Benjamin Netanyahu continue, élection après élection, d'être plébiscité par les urnes, ses affaires judiciaires de corruption continuent elles aussi à suivre leurs cours avec toujours plus de charges accablant le Premier ministre hébreu. Ce dernier a ainsi usé de son pouvoir de façon «illégitime» au bénéfice de ses «affaires personnelles», a déclaré, hier, la procureure générale Liat Ben-Ari à la reprise du procès pour corruption du Chef du gouvernement, au moment même où débutent des consultations post-élections déterminantes pour son avenir politique. «Netanyahu a usé de façon illégitime du grand pouvoir gouvernemental qui lui est conféré, entre autres pour demander et obtenir des avantages injustifiés de propriétaires de médias importants en Israël pour faire avancer ses affaires personnelles, notamment quand il voulait se faire réélire», a affirmé la procureure au tribunal de district de Jérusalem, en présence du Premier ministre. Premier Chef du gouvernement de l'histoire d'Israël à faire face à des accusations criminelles en cours de mandat, Netanyahu est accusé de corruption, fraude et abus de confiance dans trois affaires, des charges qu'il nie fermement. A 71 ans, dont 15 au pouvoir, il a quitté le tribunal de district de Jérusalem après les déclarations liminaires du parquet, avant l'audition des premiers témoins. «Menteur», «On veille sur la démocratie», pouvait-on lire aux abords du tribunal sur des pancartes de manifestants qui réclament depuis des mois sa démission en se réunissant devant sa résidence chaque samedi. Des dizaines de partisans du Premier ministre, le plus pérenne de l'histoire d'Israël, étaient également rassemblés devant le tribunal. Tandis que la procureure principale Liat Ben-Ari développait son propos, le président Reuven Rivlin a entamé à quelques kilomètres des discussions de deux jours avec des responsables de partis en vue de désigner un candidat chargé de former un gouvernement. Le Likoud, parti de droite de Netanyahu, est arrivé en tête des législatives du 23 mars, les quatrième en moins de deux ans, avec 30 sièges sur 120 à la Knesset. Mais ce résultat, combiné à celui de ses alliés naturels, ne lui assure pas la majorité de 61 sièges pour former un gouvernement stable. Et face à lui, de nombreuses formations sont décidées à mettre fin à ses douze années d'affilée de règne. Faute de leader commun dans ce camp, Netanyahu pourrait obtenir le plus de recommandations, avec le soutien de 16 députés des partis ultraorthodoxes Shass et Judaïsme unifié de la Torah, et six de l'alliance d'extrême droite Sionisme religieux. Habituellement, le candidat qui obtient le plus de recommandations est désigné et dispose de 28 jours pour former un gouvernement, délai qui peut être allongé de 14 jours. Mais Reuven Rivlin a sous-entendu la semaine dernière que les calculs de sièges pourraient ne pas être le seul facteur déterminant et qu'il nommerait demain un candidat capable de former un gouvernement qui «guérira les divisions (...) et reconstruira la société». Étant donné l'acrimonie ayant régné par le passé entre Netanyahu et Reuven Rivlin, le Likoud a interprété ces déclarations comme un signe de soutien tacite aux adversaires du Premier ministre. Dans l'immédiat, le procès de Netanyahu ne menace pas ses ambitions, puisqu'il n'aurait à démissionner qu'en cas de condamnation définitive et l'épuisement de tous les recours pourrait prendre des années. Reste ainsi à voir si les juges condamneront finalement le dirigeant d'extrême-droite qui traîne ses affaires de corruption et d'abus de pouvoir derrière lui depuis de longues années, et offriront ainsi dans le même temps aux Israéliens la possibilité de voir quitter la gouvernance de leur pays une personnalité qui a radicalisé les électeurs et sa politique, au point de rendre tout dialogue avec l'actuel gouvernement israélien quasi-impossible et surtout inutile. F. M.

Attaque au Mozambique

Un nombre «important» de rebelles abattus à Palma, selon l'armée

Un nombre «important» de rebelles ont été abattus par les forces mozambicaines dans les opérations visant à reprendre la ville de Palma (nord-est), tombée aux mains de groupes jihadistes après une sanglante attaque le 24 mars, ont déclaré dimanche les militaires sur place.

«Ce n'est pas encore terminé (...) mais un nombre important de terroristes ont été abattus», a déclaré devant les caméras de journalistes embarqués le commandant des opérations à Palma, Chongo Vidigal.

Il y a onze jours, des groupes armés ont attaqué la ville portuaire stratégique dans un raid soigneusement préparé, lancé à seulement quelques kilomètres d'un mégaprojet gazier de plusieurs milliards d'euros piloté par le groupe français Total.

Dans la ville ravagée de 75 000 habitants, dont les premières images depuis l'attaque

ont été diffusées à la télévision locale, le responsable militaire a ajouté pouvoir sentir «l'odeur des cadavres des terroristes».

Les images ont montré quelques corps gisant encore dans les rues, des maisons en ruines et des véhicules en cendres. Quelques civils aussi, récupérant de la nourriture.

L'attaque, revendiquée par le groupe État islamique (EI), a tué officiellement des dizaines de civils, policiers et militaires. Le nombre réel de victimes n'est pas encore connu.

Le groupe français Total a évacué le personnel de son site gazier sur la péninsule d'Afungi et le projet de plusieurs milliards d'euros est à l'arrêt complet. Depuis plusieurs jours, les militaires tentent de reprendre Palma, tombée aux mains des rebelles dans la nuit du 26 au 27 mars après une attaque considérée comme la plus grande escala-

de depuis le début des violences, il y a plus de trois ans.

Des milliers de soldats ont été déployés mais depuis les premières attaques en 2017, les forces gouvernementales se sont montrées incapables de combattre efficacement les rebelles qui terrorisent la province pauvre du Cabo Delgado, frontalière de la Tanzanie.

Désignés localement sous le nom d'«Al-Shabab» («les jeunes», en arabe), ils ont prêté allégeance au groupe EI.

Environ 11 000 personnes ont été déplacées par la dernière attaque, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Plus de 670 000 personnes avaient déjà été forcées à quitter leur foyer à cause des violences dans la région, selon l'ONU. L'ONG Aclad recensait déjà 2 600 morts avant l'attaque de Palma, dont la moitié de civils.



ASM Oran

Hadj Merine nouvel entraîneur

Le technicien Hadj Merine est devenu le nouvel entraîneur de l'ASM Oran, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce club de ligue deux de football. Hadj Merine, qui a débuté cette saison sur le banc de touche du CR Temouchent (Ligue deux), a signé un contrat s'étalant jusqu'à la fin de cette saison, a-t-on indiqué de même source. Il succède à Kamel Moussa qui avait quit-

té la barre technique de la formation oranaise au bout de trois journées seulement, rappelle-t-on.

L'ASMO, qui aspire retrouver l'élite dès la fin de cet exercice, a concédé sa première défaite lors de l'avant-dernière journée sur le terrain du MC Saïda, avant d'être accrochée par le voisin l'IRB El Kerma (1-1) au cours de la journée suivante (10^e) jouée samedi.

Coupe de la Confédération (3^e journée-GR : B)
RS Berkane- JS Kabylie 0-0

La bonne affaire des Canaris

■ La JS Kabylie a réalisé une belle affaire en revenant avec le point du nul lors de son déplacement à Berkane, au Maroc, après avoir tenu en échec la formation locale, pour le compte de la troisième journée de la Coupe de la Confédération africaine.



Les Kabyles proches de la qualification

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que les poules de Lavagne étaient opposés au... tenant du titre qui tente de sortir des poules avant d'essayer de défendre crânement le titre acquis la saison passée face aux Egyptiens de Pyramides.

Avec ce nul vierge en déplacement, la JSK recule à la 2^e position avec 5 points, à une longueur de Coton Sport qui s'est hissé à la 1^{re} place avec 6 points, grâce à sa victoire en déplacement contre les Zambiens de Napsa (1-0) dans l'autre match du groupe disputé dans la journée à Lusaka. Toutefois, les gars du Djurdjura gardent de grandes chances de passer aux quarts de finales de la C2, surtout avec la belle forme que l'équipe montre que ce soit en compétition africaine ou en championnat national.

RS Berkane reste scotchée à la troisième place avec 4 points, tandis que Napsa est lanterne rouge avec un seul point. Lors de la quatrième journée prévue la semaine prochaine, la JSK accueillera le RS Berkane et Coton Sport recevra Napsa, une occasion pour les Canaris de confirmer leurs prétentions et mettre un pied dans le prochain tour.

Nouvelle défaite pour l'ESS qui se complique la tâche

L'ES Sétif, deuxième représentant algérien en Coupe de la CAF, s'est compliquée la tâche en s'inclinant face aux Nigériens d'Enyimba sur le score de 2 à 1, au cours de cette 3^e journée de

la phase de poules de l'épreuve, jouée à Enyimba international stadium. Les Sétifiens ont été les premiers à ouvrir le score par l'entremise de Moncef Bakrar (13'), mais les Nigériens d'Enyimba sont revenus à la marque grâce à Austin Oladapo (40'), avant de prendre l'avantage par Tosin Omoyele (60'). Cette défaite complique ainsi la situation des Sétifiens qui occupent la dernière place du groupe A avec un seul point, alors que les Nigériens se hissent provisoirement à la première place avec 6 points au compteur. L'Aigle Noir est pratiquement éliminé, puisqu'il lui faudra remporter les trois prochains matchs de ce mini-tournoi et espérer que les concurrents soient accrochés, ce qui n'est pas évident.

M. M.

Lutte/Tournoi «Afrique-Océanie»

Huit Algériens verront Tokyo

HUIT ATHLÈTES algériens (4 en lutte gréco-romaine et 4 en lutte libre) ont composé leur billet pour les Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, à l'issue de la troisième et dernière journée du tournoi «Afrique-océanie» qui a pris fin dimanche à Hammamet, en Tunisie.

Cette 3^e et dernière journée du tournoi Afrique-océanie, qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, a vu la qualification de quatre athlètes en lutte libre, une première historique pour la lutte algérienne dans cette spécialité. Les quatre qualifiés sont : Mohamed Fardj (97 kg), Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). De son côté, Ishak Boukhors (74 kg) a été battu en demi-finale par le Gabonais Augusto Midana. Le même exploit a été réalisé en lutte gréco-romaine avec la qualification de quatre lutteurs aux JO de Tokyo : Adem Boudjemline (97 kg) et Sid Azara Bachir (87 kg) qui ont déjà pris part aux JO 2016 de Rio. Abdelkrim Fergat (60 kg), médaillé de bronze au mondial 2021 de Belgrade (Serbie) a également compos-

té son billet ainsi que le jeune Abdelmalek Merabet (67 kg), la surprise de ce rendez-vous de Hammamet. Samedi, les quatre dames algériennes engagées au tournoi «Afrique-océanie», n'ont pu rééditer l'exploit de leurs coéquipiers de la lutte gréco-romaine. La meilleure performance chez les dames a été réalisée par Rayane Houfah (57 kg) qui a raté de peu une qualification aux JO de Tokyo après avoir terminé à la 3^e place, en perdant en demi-finale face à la Guinéenne Fatoumata Yarie Camara.

Les lutteuses Doudou lbtisssem (50 Kg) et Amel Hammiche (62 kg) ont pris la 4^e place, alors que Lamia Chermal (53 Kg) a terminé à la 5^e place.

Plus de cent-cinquante (150) athlètes représentant 22 pays dont l'Algérie ont pris part au tournoi «Afrique-Océanie». La sélection algérienne est représentée par un total de 16 athlètes (6 en lutte gréco-romaine, 6 en lutte libre et 4 en lutte féminine), sous la conduite des entraîneurs Maazouz Bendjedaa, Mohamed Benrahmoune et Messaoud Zeghdane.

Fédération algérienne de basket-ball

Cinq candidats en lice pour le poste de président

CINQ CANDIDATS seront en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE), prévue le 10 avril à Alger, a-t-on appris de la commission de candidatures.

La commission de candidatures, présidée par Bouzid Abdelmalek en présence de Réda Benlakehal, représentant du ministère de la Jeunesse et

des Sports (MJS), a validé les dossiers de Rabah Bouarifi, président sortant, Belhadj Ramzy, Lahmar Zaki, Moula Abdellah et Oucif Mahdi. Pour la représentation au sein du bureau fédéral, la commission de candidatures a validé les dossiers de 21 candidats sur les 23 déposés. Les deux dossiers rejetés peuvent faire l'objet de recours auprès de la commission de recours, souligne la même source.

MC Alger

Almas confirme la démission de Amrani

LE PRÉSIDENT du Conseil d'administration de la SSPA/MC Alger, Abdenacer Almas, a déclaré, dimanche, qu'il allait rencontrer l'entraîneur démissionnaire Abdelkader Amrani lundi (hier, ndr), pour «résilier son contrat», au lendemain de la défaite concédée samedi soir au stade olympique du 5-Juillet face aux Egyptiens du Zamalek (0-2), dans le cadre de la 5^e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. «Amrani m'a télépho-

né ce dimanche pour me faire part de sa décision de démissionner. Je vais le rencontrer lundi pour résilier le contrat à l'amiable. Je ne peux pas le retenir contre son gré», a indiqué à l'APS le premier responsable du «Doyen». Alors qu'il n'avait besoin que d'un seul point pour valider son billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions, le «Doyen» a raté une belle occasion de sceller sa qualification, sans attendre la 6^e et dernière journée. Avec cette défaite, le Mouloudia sera

ainsi condamné à aller chercher le point de la qualification, lors de l'ultime journée, prévue samedi prochain en déplacement face à l'ES Tunis, déjà qualifiée. «Nous avons décidé de confier l'intérim à l'entraîneur-adjoint Lotfi Amrouche, en attendant la désignation d'un nouveau coach. Nous avons déjà entamé de ratisser large pour trouver un successeur à Amrani, mais je ne peux en dire plus pour le moment», a-t-il ajouté. Concernant les chances de qualification pour le prochain tour de la Ligue des champions, Almas garde toujours espoir de voir le MCA valider son billet, lors de l'ultime journée, au stade Radès, face à l'Espérance. «Nous aurions dû assurer notre qualification face au Zamalek, mais ça n'a pas marché malheureusement. Ce n'est pas la fin du monde. Nous devons désormais préparer notre dernier match face à l'EST avec l'intention de décrocher le point qui fera notre bonheur. Nos chances restent toujours intactes», a-t-il conclu.

Ligue des champions d'Afrique

Le tirage au sort des quarts de finale fixé au 30 avril

LE TIRAGE au sort des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football aura lieu vendredi 30 avril au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte), rapportent, dimanche, des médias locaux.

La première manche des quarts de finale se jouera les 14 et 15 mai, alors que la seconde manche est programmée les 21 et 22 du même mois, précise la même source. Les deux représentants algériens en Ligue

des champions : le MC Alger et le CR Belouizdad, restent toujours en course pour prendre l'une des deux places qualificatives de leurs groupes respectifs, à une journée de la fin de la phase de poules.

Si le CRB s'est complètement relancé dans le groupe B, à la faveur de sa victoire décrochée vendredi à domicile face aux Congolais du TP Mazembe (2-0), le MCA a raté une belle occasion d'assurer sa qualification, en s'inclinant samedi soir au stade

du 5-Juillet face aux Egyptiens du Zamalek (0-2), pour le compte du groupe D. Si le «Doyen» n'a besoin que d'un match nul lors du déplacement en Tunisie face à l'ES Tunis, le Chabab devra impérativement l'emporter à Pretoria face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, pour pouvoir se qualifier. Les deux adversaires du MCA et du CRB sont déjà qualifiés, avant la 6^e et dernière journée, prévue le week-end prochain.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Béjaïa

Les sociétés de location d'engins de travaux publics reviennent à la charge

LES SOCIÉTÉS de location d'engins de travaux publics et transporteurs de marchandises reviennent à la charge par une démonstration de force. Dès la matinée, ils ont stationné leurs engins, bulles, niveleuses, pelle-tesues, pelles et leurs camions poids lourds de transport, devant le siège de la wilaya et tout le long de l'artère principale de la ville (boulevard de la Liberté) depuis l'intersection de «Dawadji», voire plus loin vers la route des Aurès.

Plusieurs propriétaires d'engins et transporteurs de marchandises qui rejoignaient leurs collègues sur le boulevard de la Liberté ont procédé à la fermeture, à l'aide de leurs engins, d'une voie près de la clinique privée «Le Rameau d'Olivier», route des Aurès, à quelques centaines de mètres du siège de la wilaya, suite à l'intervention des services d'ordre pour les empêcher de poursuivre leur course et éviter les embouteillages et le blocage du boulevard principal de la ville où le trafic automobile est généralement très dense.

«Nous étions contraints de poursuivre notre mouvement de protestation qui a débuté il y a trois jours par deux sit-in et une marche afin de nous faire entendre», ont déclaré des protestataires très en colère sur radio Soummam.

«Nous faisons souvent l'objet de poursuites judiciaires et saisie de nos engins par les services de sécurité, alors que nous disposons de registres du commerce en bonne et due forme». «Ce n'est pas à nous de demander les autorisations à nos clients. Nous n'avons pas cette qualité», ont poursuivi les protestataires.

Samir Mamas, responsable de wilaya à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), dira la même chose : «Ils font sou-

vent l'objet de saisie de leurs engins, alors qu'ils ont des sociétés, des registres du commerce, ils sont affiliés à la sécurité sociale, payent leurs impôts et ont des employés. Ils sont en règle».

Et d'ajouter : «Ils ne demandent que d'être avertis avant la saisie et la mise en fourrière de leurs engins, sans plus». «En qualité de quoi peuvent-ils demander des autorisations à leurs clients ?», s'interrogent-ils.

Pour M. Mamas, «la saisie et la mise en fourrière des engins de ces sociétés qui payent leurs impôts comme tout le monde, n'empêchent souvent pas les gens de poursuivre leurs travaux».

Par ailleurs, les services d'ordre ont saisi une trentaine d'engins lors de cette action de protestation, pour «entrave volontaire à la circulation routière, entre autres», a-t-on appris.

Hocine Cherfa

Chlef

3 arrestations pour «usurpation de la qualité de procureur de la République»

TROIS personnes ont été arrêtées par la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Chlef pour «usurpation de la qualité de procureur de la République, arnaque et escroquerie sur citoyens», a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. «La brigade criminelle a arrêté trois personnes, âgées entre 30 et 40 ans, dont l'une d'elles usurpait la qualité de procureur de la République avec l'aide de ses deux complices, et escroquait les citoyens en leur faisant croire qu'il pouvait intercéder en leur faveur pour régler leurs problèmes auprès des parties judiciaires», a indiqué à l'APS le chargé de la communication, le commissaire de police Cherif

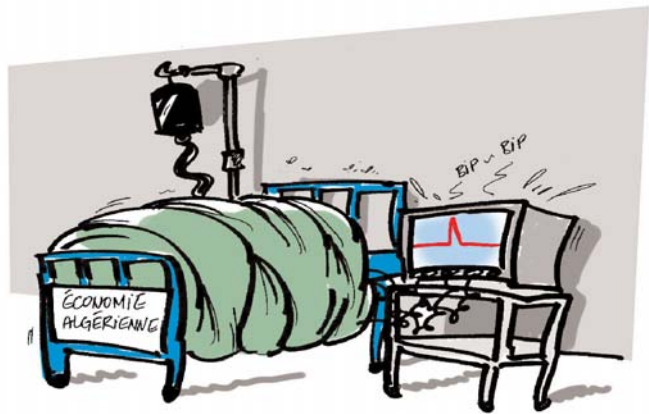
Tunisie

L'UGTT annonce une grève le 26 mai à Kasserine

UNE GRÈVE régionale générale sera observée le 26 mai prochain à Kasserine, en Tunisie, pour protester contre la hausse du taux de pauvreté et la régression des indicateurs de développement dans la région, outre la détérioration de la situation sociale, a annoncé, dimanche, le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (Uggt), Monem Amira. Cité par l'agence TAP, Monem Amira a fait savoir que le contact avec le gouvernement se poursuivra pour tenir, dans les plus brefs délais, un conseil ministériel

consacré à la région, afin de trouver les solutions adéquates «La situation géographique met la région dans la ligne de mire du terrorisme et on ne peut la prémunir qu'à travers la création d'emplois et l'amélioration de ses indicateurs de développement», a-t-il précisé. Le responsable syndical a qualifié, par ailleurs, les parties opposées à l'Uggt, de «forces rétrogrades» qui ciblent l'Union, ses symboles et ses membres, déclarant qu'elles sont «présentes même au sein de l'Assemblée des représentants du peuple». (APS)

l'économie algérienne



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ La route qui tue

2 morts et 5 blessés à Oued Aissi et Boghni

■ Deux personnes ont trouvé la mort dimanche soir, dans deux accidents de la route distincts, survenus dans la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué.

Par Hamid M.

Le premier accident s'est produit vers 19h30 sur la RN12, à hauteur de l'hôpi-

tal psychiatrique Fernane-Hanafi de Oued Aissi (7 km à l'est de Tizi Ouzou), où un carambolage entre trois véhicules légers a causé le décès d'un homme de 46 ans et des blessures à trois autres personnes âgées entre 42 et 50 ans. Le deuxième accident a été enregistré sur le CW 128, à hauteur du lieu-dit Ichiouèche dans la commune de Boghni (35 km au sud de Tizi ouzou), suite au dérapage d'un véhicule léger suivi d'une chute dans un oued. Un homme de 31 ans est décédé et deux autres personnes, âgées de 23 et 33 ans, ont été blessées dans



cet accident.

H. M.

Tlemcen

Saisie de 3,7 kg de kif traité sur la bande frontalière

LES ÉLÉMENTS de la brigade mobile de la police judiciaire de Mansourah ont saisi une quantité de 3,7 kg de kif traité dans une zone mitoyenne de la bande frontalière, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tlemcen. Exploitant des informations faisant état d'une activité suspecte de commerce de kif, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont saisi cette quantité de drogue suite à une embuscade. L'opération a

permis également l'arrestation d'un individu et la saisie de deux motocyclettes utilisées pour le commerce de cette marchandise prohibée, a-t-on précisé. Après l'accomplissement des procédures d'enquête, le mis en cause a été présenté devant la justice pour constitution d'un groupe de malfaiteurs, importation, détention, transport, stockage et commercialisation de kif au sein d'un groupe criminel organisé, conclut-on de même source.

G. H.

Djanet

3 morts dans deux accidents au sud de la wilaya

TROIS personnes sont décédées dans deux accidents de la circulation distincts survenus dimanche au sud de la wilaya de Djanet, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile (PC) de la wilaya. Le premier accident de la route s'est produit au niveau de la région de «Kouda Anay», suite au renversement d'un camion d'une entreprise nationale,

provoquant la mort d'une personne (22 ans), selon la même source. Le corps de la victime a été évacué par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Djanet. Le deuxième accident qui est survenu dans la région de «In-Afahlala», suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique, a provoqué le décès sur place de deux per-

sonnes (32-18 ans), et des blessures à deux autres (31-36 ans), a indiqué le responsable du service de la prévention, le commandant Aberkane Djameai. Les corps sans vie des deux victimes ont été déposés à la morgue de la même structure hospitalière, où ont été également évacués les blessés, a-t-on précisé.

N. B.